

TRAIT D'UNION

Edition Française du magazine SPOTLIGHT - Numéro 17 - Novembre 2008 / Janvier 2009



SERVICES



INTRUSION



VIDÉOSURVEILLANCE



CONTRÔLE D'ACCÈS



SÉCURITÉ - INCENDIE



SONORISATION



SYSTÈMES INTÉGRÉS

NUMÉRO SPÉCIAL

CONTRÔLE D'ACCÈS

 Digicode[®]
marque
brand

ADI-GARDINER :

Focus sur notre offre et sur les tendances du marché
Contrôle d'accès

ACTEUR CLEF DU MARCHÉ :
Présentation du groupe CDVI

LECTEURS BIOMÉTRIQUES :
Réponse aux besoins de très haute sécurité par TDSi

SOLUTION INTÉGRÉE CERTIFIÉE NF&A2P type 3 :
Galaxy Dimension par HONEYWELL

ACTUALITÉS :

- Information HONEYWELL sur l'arrêt du 3 août 2007
- Lu dans la presse

ADI-GARDINER

ZI des Chanoux - BP15
41-47, rue des Frères Lumière
93334 NEUILLY-SUR-MARNE Cedex
Tél. : +33 (0)1 58 02 02 02
Fax : +33 (0)1 58 02 02 58
Email : info@adi-gardiner.fr
Web : www.adi-gardiner.fr



Chère cliente, Cher client,

C'est avec grand plaisir que je me présente à vous.

Mon expérience de 20 ans dans la sécurité électronique s'est construite au fil des années et des fonctions occupées, à la fois dans des fonctions techniques, commerciales et marketing.

Je suis honoré d'avoir été chargé de cette mission. Mais, je suis surtout attentif et très enthousiasmé à l'idée de pouvoir apporter ma pierre à l'édifice. Cet édifice ne peut être construit que sur le fondement de la satisfaction de nos clients et embellie de la contribution que nous, l'équipe ADI-GARDINER, apportons à leur réussite.

De nouveaux horizons se profilent dans le métier du contrôle d'accès. Au-delà des nouvelles technologies, l'utilisateur et l'installateur sont au centre de la préoccupation des fabricants.

Je voulais tout d'abord re-préciser les contours de notre offre en Contrôle d'Accès. Puis, pour illustrer ces nouvelles tendances, je vous propose un QUID de ce marché.

Vient ensuite la présentation d'un de nos partenaires phares, CDVI, doté d'une gamme très complète et d'usines modernes basées en France.

La biométrie est au coeur de l'actualité. Notre partenaire TDSi revient sur la fiabilité d'un tel système et nous présente une nouvelle génération de produits destinés à la très haute sécurité.

Côté innovation, Honeywell nous présente la solution intégrée Dimension aux multiples fonctionnalités et simple à utiliser! Enfin, il nous a paru important de vous informer sur l'arrêté du 3 août

J'ai le plaisir de vous dévoiler le numéro 17 de notre Trait d'Union qui se veut porteur d'enthousiasme autour de l'actualité dans la sécurité.

Bonne lecture et à très bientôt.

Kasem HASKER,
Chef Produits Contrôle d'Accès.

FOCUS SUR NOTRE OFFRE EN CONTRÔLE D'ACCÈS

Notre offre en Contrôle d'Accès est très complète. Elle est le fidèle reflet de notre stratégie «**Guichet Unique**» de distributeur multimarques.

Pour construire cette offre, nous sollicitons pas moins de 50 acteurs/fabricants et nous sélectionnons le meilleur de leurs produits et solutions.

Ensemble nous répondons aux attentes du marché.

Notre offre en Contrôle d'Accès se décline de la façon suivante :

• COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET TERTIAIRE

- Systèmes autonomes
- Systèmes centralisés
- Lecteurs :
 - ◆ Prox 125Khz
 - ◆ 13.56MHz
 - ◆ Biométriques
 - ◆ Divers (Mag, LP, IR, ...etc.)
- Identifiants
- Personnalisation et accessoires pour badges

• RÉSIDENTIEL

- Système VIGIK
- Claviers
- Portiers Audio
- Portiers Vidéo

• RÉSIDENTIEL COLLECTIF

- Portiers vidéo
- Systèmes Radio
- Automatismes de portail

• AUTRES

- Gestion des visiteurs
- Gestion des rondes
- Verrouillage

Honeywell

CDVI

TECHNO EM

EDEN



TDSi

HID

HISEC

MAGICARD

xpr
www.xpr.com

SAGEM

Le contrôle d'accès, un marché qui attire de plus en plus d'acteurs, est évalué à environ 520M€ en 2007, dans la zone EMEA¹ selon l'étude IMS d'Avril 2007. Ce dernier annonce une croissance annuelle de 7,8% jusqu'en 2011. Ce marché reste atomisé, à tel point que le top 12 des acteurs dans cette zone géographique ne détient que 53,2% de parts de marché. En France, ADI-GARDINER est un acteur majeur détenant au moins 10% de parts de marché.

Sur le dernier trimestre de l'année 2008, Security Essen, Expoprotection et IDcartes, sont les rendez-vous internationaux incontournables que la plupart des acteurs, de la sécurité électronique en général et ceux du contrôle d'accès en particulier, ne manqueront sûrement pas.

Les fabricants dissimulent jalousement leurs nouveaux produits et solutions pour les révéler sur leurs stands en espérant créer ainsi l'engouement des futurs clients.

Le marché du contrôle d'accès, extrêmement technologique, est en constante évolution. Un certain nombre de tendances émergent.

DE QUOI CES TENDANCES SERONT-ELLES FAITES ?

• IP² :



Cette technologie est-elle encore une tendance ou est-elle déjà une réalité ? Elle s'est déjà imposée pour assurer la liaison entre le PC de supervision et l'équipement de gestion. La tendance sera-t-elle de l'IP natif pour les contrôleurs ? Pour les lecteurs ? Avec l'adoption du PoE³ ?

• SANS FIL :

Sera-t-il standard ou propriétaire ? Servira-t-il à remplacer soit la liaison filaire entre le lecteur et la centrale ou entre le lecteur et l'interface de gestion de la porte, soit le bus de supervision entre le PC et au moins une centrale ?

• SERVEURS WEB :



Ils sont intégrés dans les centrales de contrôle d'accès ou dans les lecteurs autonomes. Associé à la fonction IP, le serveur web libère l'installateur des outils de programmation et l'utilisateur des contraintes de gestion de licence logicielle et des systèmes d'exploitation. Et ce grâce à l'utilisation d'un navigateur Internet sur un PC, un PDA communicant ou un Smartphone. Cette fonctionnalité ne viendra-t-elle pas à bout des logiciels de gestion de contrôle d'accès d'entrée de gamme ?

• NOUVELLE FORME D'INTÉGRATION :

Celle-ci s'est toujours faite autour de la communication entre les systèmes de sécurité (contrôle d'accès, contrôle de rondes,

détection intrusion, vidéosurveillance, ...) mais aussi avec les systèmes de gestion technique de bâtiments (éclairage, chauffage, ...) ainsi qu'avec les systèmes de gestion des Ressources Humaines.

Mais alors la tendance sera-t-elle une intégration à un niveau plus élevé ? Permettra-t-elle la fusion entre la gestion des accès physiques et logiques ? Ce qui laissera entrevoir la Convergence. Le dialogue entre les systèmes se fera-t-il aussi bien au niveau des applicatifs logiciels, qu'entre les équipements centraux et entre les périphériques ?

• NOUVEAUX IDENTIFIANTS ET/OU IDENTIFIANTS PLUS ABOUTIS :



La tendance de la biométrie sera-t-elle la confirmation de la démocratisation du multimodal (utilisation de deux technologies biométriques), ou la confirmation de l'utilisation de la reconnaissance du réseau veineux ou de l'iris ?

• ENVIRONNEMENT :



Des alimentations à très faible consommation verront-elle le jour ? Nous espérons que le contrôle d'accès se préoccupera de plus en plus de l'écologie et de l'économie d'énergie.

Cette liste n'a aucunement la prétention d'être exhaustive. Nous serons certainement surpris par des innovations qui créeront les tendances et feront référence dans le marché du contrôle d'accès de demain.

ADI-GARDINER, fort de sa position d'acteur majeur, de la largeur de son offre, et de la proximité de sa force de vente, est créateur de valeur ajoutée.

Notre responsabilité, en partenariat avec nos fournisseurs/fabricants, est de vous apporter des réponses personnalisées à certaines interrogations émises dans cet article et vous aider à adopter les tendances pour vous positionner sur ce marché.

*Kassem HASKER,
Chef produits Contrôle d'Accès.*

1- EMEA : (Europe - Middle-East - Africa), Europe, Moyen-Orient et Afrique.

2- Internet Protocole : protocole Internet

3- PoE : Power over Ethernet, technologie faisant porter au câble Ethernet l'alimentation électrique via ce même port apportant l'aisance des câblages et une autonomie centralisée.

CONTRÔLE D'ACCÈS : Portrait du Groupe CDVI



Dans le cadre de son partenariat avec CDVI, ADI-GARDINER vous présente les points forts de cette entreprise qui détient une part importante du marché du contrôle d'accès français.

LA PLUS IMPORTANTE GAMME DU MARCHÉ DU CONTRÔLE D'ACCÈS

Avec une part importante du marché national et un rayonnement international, CDVI confirme sa place de leader dans l'industrie du contrôle d'accès et du verrouillage.

Depuis sa création en 1985, l'entreprise s'est développée de manière significative. CDVI compte, à ce jour, une vingtaine de filiales à travers le monde, comme le Canada et la Chine avec un effectif de 240 collaborateurs, dont la moitié dans l'hexagone.

Depuis PANTIN (siège social, aux portes de Paris), CDVI fédère l'ensemble de ses filiales de production (L.E.O., Alliance Plastique, GMS, Bergdata, Digit, Elite Electronic Locks, Elpro Innotek, Procofi, Préciméto, TECHNO EM, La Gâche Electrique) et de distribution (CDVI Americas, CDVI Benelux, CDVI Switzerland, CDVI China, CDVI Ibérica, CDVI Italia, CDVI Maroc, CDVI Sweden, CDVI UK) autour de marques à forte notoriété (voir tableau ci-dessous) et d'une identité puissante.



Quelques marques de CDVI Group

LE METIER DE NOTRE PARTENAIRE

L'objectif de CDVI est de proposer une large gamme de produits performants et High-tech dans les domaines du contrôle d'accès et du verrouillage. L'ensemble de ses produits permettent d'offrir des solutions de protection des biens et des personnes pour l'habitat résidentiel, les bâtiments tertiaires et industriels, plus que jamais nécessaires de nos jours. Dans ce contexte, CDVI a choisi de baser sa stratégie sur la maîtrise de l'ensemble du process de la conception à la commercialisation :

LA CONCEPTION : Afin de conserver son avance technologique, CDVI investit chaque année dans la recherche et l'innovation et sollicite 20% de ses effectifs pour cette mission. En conséquence, la société détient un nombre important de brevets (2500 références). Pilotée à partir du siège social, la phase de conception est menée à bien en collaboration avec ses filiales et des centres de recherche renommés (Ex : Institut Pierre et Marie Curie).

LA PRODUCTION : Elle est assurée par L.E.O., filiale située à Bury, dans l'Oise. Un centre logistique et une nouvelle usine équipée de machines ultra-modernes s'étendant sur un site de 50 000 m². Grâce à une parfaite maîtrise des flux de production, la société est en permanence à l'écoute des besoins et attentes de la clientèle, évitant toutes contraintes de stockage.

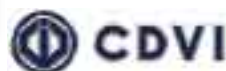
EXEMPLE DE SAVOIR FAIRE

La toute dernière innovation de CDVI est la **TERENA**, centrale de contrôle d'accès 100 % web. Cette dernière innovation fait suite aux demandes croissantes des professionnels de la sécurité. TERENA intègre toutes les dernières technologies en termes de communication locale, mais surtout "à distance" via le WEB.

Plus de « galère » pour installer un soft, TERENA intègre les fonctions d'un MICRO ORDINATEUR. La gestion et surtout l'installation deviennent accessibles à tous. Un simple raccordement sur le réseau et vous entrez en gestion.

TERENA accepte de dialoguer en mode IP, RS, RJ, USB et SD CARD et accepte également toutes les technologies développées par CDVI à savoir :

- La biométrie,
- La proximité (125 KHz et 13.56 MIFARE),
- Les lecteurs longues distances (jusqu'à 15 M),
- La radio fréquence et le véritable digicode.



TDSi : La réponse aux besoins de très haute sécurité



Lecteur Biométrique des veines de la main :

LA TECHNOLOGIE DE LECTURE DES VEINES DE LA MAIN A-T-ELLE UN INTÉRÊT ?

BIEN SÛR !

Dans le domaine de la haute sécurité, certains lecteurs biométriques à empreinte digitale ou morphologie de la main peuvent être trompés respectivement par les « faux doigts » ou les « fausses mains ». Ceci est rendu possible par l'apparition de nouveaux matériaux inorganiques tels que les polymères qui offrent la possibilité de recréer une empreinte ou une main d'une manière simple et rapide.

La répartition spatiale des veines dans la main d'un individu est un identifiant unique et sûr.

Cette répartition va être mesurée puis modélisée à l'aide de rayonnements infrarouges (en prenant en compte le flux sanguin).

Elle est ensuite mémorisée afin de servir de clef unique pour chaque utilisateur du système. De ce fait, évidemment, une main sectionnée ne permettra pas de franchir un obstacle protégé par le PALMGARDE.

Le principe de lecture des veines de la main est donc sans commune mesure **le moyen le plus sûr pour aborder la protection haute sécurité.**

La biométrie se démocratise de plus en plus, TDSi anticipe le futur de notre industrie en créant PALMGARDE.

Il s'agit d'un lecteur biométrique permettant de lire les veines de la paume de la main qui se trouvent sous l'épiderme. Elles ne peuvent en aucun cas être affectées par les dommages subis par la peau, l'âge ou le port de gants. Ce lecteur, sans contact, représente de plus un avantage particulier dans les environnements à haute exigence en terme d'hygiène tels que les hôpitaux.

La technologie TDSi de lecture des veines de la main permet d'obtenir une grande précision pour un taux de rejet de lecture de seulement 0.01% et un pourcentage d'erreur quasi nul.



Depuis plusieurs années les grandes banques du Japon ont recours à cette technologie biométrique plutôt que d'utiliser des codes secrets, ce qui a permis de réduire considérablement la fraude financière et la contrefaçon.

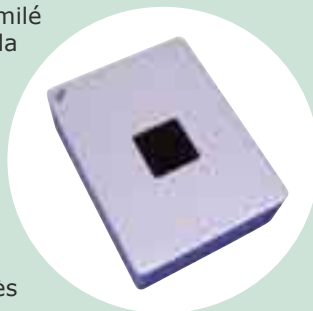
Lecteur PalmGarde :
Lecteur infrarouge des veines de la main

Puisque le lecteur PALMGARDE est assimilé à la lecture de la morphologie de la main, lequel est acceptée par la CNIL en mode identification (1:N), il n'est pas nécessaire d'utiliser un badge MIFARE.

Ce lecteur possède des interfaces Wiegand 26 bits et/ou Clock&data, qui lui permettent d'être raccordé à la plupart des centrales de gestion d'accès du marché.

TDSi et Fujitsu ont étroitement collaboré afin d'intégrer cette technologie de pointe, utilisée dans les applications de haute sécurité.

Le fruit de cette collaboration, le lecteur PALMGARDE, est déjà disponible auprès d'**ADI-GARDINER**.



CARACTÉRISTIQUES

- Lecteur biométrique sans contact, pas de contact main / lecteur évitant ainsi les problèmes d'hygiène.
- Compatible avec de nombreux protocoles, ce lecteur peut être raccordé à la plupart des contrôleurs d'accès du marché.
- Options multiples de stockage d'empreintes, répondant à la plupart des exigences de protection des données.
- L'entrée lecteur externe permet l'ajout d'un lecteur au système existant de contrôle d'accès sans modification des matériels en place.
- Mode de fonctionnement autonome, installation et utilisation aisées en gestion autonome d'une porte.
- Leds d'indication d'état et buzzer intégrés, permettant une indication claire sur l'état et le fonctionnement du lecteur.
- Autoprotection à l'arrachement, sécurité élevée par neutralisation du lecteur en cas d'arrachement.
- Le lecteur s'auto-diagnostique afin d'optimiser ses performances à l'utilisation.
- Guide de positionnement ergonomique et amovible.
- Entretien et maintenance aisés.
- Interfaces Wiegand (longueur de bits configurable), Clock & Data (ABA Track 2 Emulation), RS-232 et port Ethernet.
- Technologie du capteur : Scanner Infrarouge.
- Temps de capture : <5 secondes (basé sur 2 scans).
- Taux d'erreurs admis : FRR <0.01%, FAR <0.00008% (lorsque le taux est inférieur ou égal).



La solution intégrée contrôle d'accès et anti-intrusion, certifiée NF&A2P type 3, avec levée de doute par l'écoute

UNE SOLUTION DE SÉCURITÉ INTÉGRÉE SIMPLE, PERFORMANTE ET CERTIFIÉE NF&A2P TYPE 3

Elle combine des fonctionnalités performantes anti-intrusion et contrôle d'accès, avec levée de doute par l'écoute intégrée. Cette dernière fait de la solution Galaxy Dimension un système intégré, simple à installer et opérationnel en quelques minutes.

Le gain de temps pour l'installateur est particulièrement remarquable.

Les utilisateurs finaux, quant à eux, ont l'assurance de disposer d'une solution de sécurité fiable, de par la certification NF&A2P type 3, et très performante grâce à un seul système, simple à utiliser.



Centrale Galaxy DIMENSION

UNE SOLUTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES INSTALLATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

Son installation et sa programmation sont particulièrement aisées et rapides. La maintenance est minimale. Grâce à son protocole de contrôle externe amélioré, la Galaxy Dimension s'intègre facilement à d'autres systèmes de contrôle pour constituer une solution complète et performante de gestion des bâtiments.

La conception flexible et évolutive de la Galaxy Dimension assure la sécurité des entreprises 24 heures sur 24 (y compris pour des installations complexes et étendues). Cette solution est tout particulièrement dédiée aux centres commerciaux, aux secteurs industriels et financiers ainsi qu'aux administrations publiques locales.

UNE INTERFACE TACTILE AU DESIGN ÉLÉGANT



Le clavier TouchCenter est un élément clé de la Galaxy Dimension. Cet écran tactile en couleur offre un affichage graphique de qualité et un menu intuitif pour la sélection des options.

L'installateur peut insérer une carte mémoire dans l'emplacement prévu à cet effet de manière à personnaliser chaque clavier TouchCenter avec les graphiques et les informations de contact propres à l'entreprise.

Les utilisateurs finaux ont ainsi accès aux informations fondamentales en permanence. Les menus sont affichables en français.

DES FONCTIONS CLÉS DONT LA LEVÉE DE DOUTE AUDIO

Caractéristiques	GD-43	GD-61	GD-791	GD-921
Zones intégrées totales	10 000	10 000	10 000	10 000
Sorties intégrées (400mA)	8	8	8	8
Sorties sur commutateur 250V - Sorties Transmetteur Universel (TOMA)	8	8	8	8
Alimentation intégrée	S.S.A.	S.S.A.	S.S.A.	S.S.A.
Bus PS/2	1	2	2	2
Clavier MICE (port Kestrel)	1 (1)	1 (1)	1 (1)	1 (1)
Clavier Dimension TouchCenter	1	1	1	1
Claviers de badge MICE	4	16	16	32
Modules DCM avec 2 contacts Visagard	4	16	16	32
Modules de portes-carbonées	8	32	32	64
Portes	Centre 24x24 ou module 18x21			
Alimentation	100	250	500	1000
Programmation hebdomadaire	16	32	64	127
Type de zones	16	32	64	127
Type de sorties	16	32	64	127
Librairie	Oui			
Nombre d'alarmes	1000	1000	1000	1000
Historique des contrôles d'accès	1024	1024	1024	1024
Multiréseau	Oui	Oui	Oui	Oui
MES automatique (Mise En Service)	Oui	Oui	Oui	Oui
Tests périodiques	Oui	Oui	Oui	Oui
Notification MHE (Miss Hears Service)	Oui	Oui	Oui	Oui
Liens	16	32	64	127
MISE En Service	Oui	Oui	Oui	Oui
MISE Nul (MISE partielles alternatives)	Oui	Oui	Oui	Oui
Port RS232	1 (1)	1 (1)	1 (1)	1 (1)
Transmetteur module RTC V 22	1 (1)	1 (1)	1 (1)	1 (1)
Sortie intégrée	Via RS232	Via RS232	Via RS232	Via RS232
Alarme rétroaction	Oui	Oui	Oui	Oui
Module Ethernet	10/100/1000	10/100/1000	10/100/1000	10/100/1000
Carte électronique	10/100/1000	10/100/1000	10/100/1000	10/100/1000
Groupes	16	32	64	127
163 cartes pour levée de doute audio	Oui	Oui	Oui	Oui
Écran de 640x	Oui	Oui	Oui	Oui
Module SMS	10/100/1000	10/100/1000	10/100/1000	10/100/1000
ENQUÊTE	Oui	Oui	Oui	Oui
TPSA2P type 3	Oui	Oui	Oui	Oui

La Galaxy Dimension se distingue par plusieurs fonctions clés, notamment la levée de doute par l'écoute permettant d'analyser rapidement les alarmes et leurs causes.

Le nombre de fausses alarmes est ainsi réduit et la fiabilité du système renforcée. Les périphériques de communication intégrés permettent en outre à la Galaxy Dimension une compatibilité avec les modes de communication existants tels que PSTN, ISDN ou Ethernet pour assurer des fonctions de double signal d'alarme.



POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR CETTE GAMME :

- Contactez votre agence commerciale ADI-GARDINER habituelle
- Consultez le site : www.honeywell.com/security/fr/dimension ou
- Contactez l'équipe Honeywell contact.intrusion.fr42@honeywell.com

L'arrêté du 3 août (Loi Sarkozy)

Les installateurs manquent d'informations sur cet arrêté définissant les normes techniques des systèmes de vidéosurveillance.

Pour répondre très précisément, nous nous appuyons sur les textes officiels issus du Ministère de l'Intérieur, d'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales.

Voici donc quelques réponses à vos interrogations sur :

LA DATE D'APPLICATION DE LA LOI

➤ **L'arrêté du 3 août 2007 s'applique au 21 août 2007¹ pour toute nouvelle installation.**

➤ Les installations **existantes avant le 21 août 2007** doivent être mises en conformité dans un délai de deux ans² après la publication de l'acte définissant ces normes.

➤ Toutes les installations doivent donc **être conformes au 21 août 2009.**

LES RISQUES ENCOURUS

Les risques encourus concernent les exploitants de dispositifs qui ne seraient pas aux normes. L'autorisation pourrait être considérée comme caduque, ce qui équivaldrait alors à maintenir un système sans autorisation.

Or, « **le fait d'installer un système de vidéosurveillance ou de le maintenir sans autorisation, ... est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende...** »³.

LES SITES CONCERNÉS

La loi s'applique aux endroits ouverts au public.

La limite d'application concerne la taille de l'installation. Seules les installations ayant au moins 8 caméras sont concernées.

Les installations de **7 caméras ou moins** ne sont pas concernées si elles gèrent une « **entité géographique autonome** ». Ceci signifie que « le stockage et/ou la visualisation s'effectue(nt) dans chacune des agences » sans rapatriement « sur un ou plusieurs sites communs ».

Nombre de clients ne sont pas certains de **la conformité des enregistreurs** qu'ils installent, même lorsqu'ils disposent d'un **certificat fabricant**. De par la complexité de l'arrêté, il est difficile de vérifier si les éléments requis sont effectivement respectés

NOTRE RÔLE DE FABRICANT

En tant que **fabricant**, notre rôle est de **conseiller** nos clients. Il s'agit de **diffuser l'information** au plus grand nombre et de recommander que l'information soit ensuite transmise aux exploitants.

Ceci est essentiel afin que nos clients installateurs **prennent les décisions et mesures** qui leur semblent les plus adaptées vis-à-vis de leurs clients. Ainsi, ils ne prennent pas le risque d'être mis en défaut si ces derniers venaient à être contrôlés par la **commission départementale** qui les **obligerait à mettre le système aux normes ou à le démonter, sous peine d'être puni par la loi** comme avisé ci-dessus.

Attention, les **contrôles** sont de plus en plus nombreux. **Près de mille par an** sont effectués et leur nombre risque d'aller crescendo avec la date limite du 21 août 2009 qui se rapproche.

NOTRE ENGAGEMENT

Honeywell Security a pris le parti de faire **expertiser ses enregistreurs** par une autorité indépendante et reconnue sur le marché français : le **CNPP** (Centre National de Prévention et de Protection), expert en prévention et en maîtrise des risques.

Nous vous garantissons ainsi des produits conformes, vous évitant tout refus d'autorisation ou obligation de démonter une installation à vos frais.

*Témoignage de Sylvie Gauthier,
Responsable des Ventes France, Vidéo et Contrôle d'Accès.*

Concernant le respect de l'arrêté, **ADI-GARDINER** vous recommande :



Fusion III
(Attestation CNPP n°2008-0014)

Attestation CNPP téléchargeable à l'adresse suivante :
www.cnpp.com/fr/Mediatheque/Autres-documents/evaluer-image/Attestation-2008-0014



Gamme **Performance HRDP**
(Attestation CNPP en cours)

Honeywell

^{1/} Journal officiel du 21 août 2007, édition électronique, texte no 4, et édition papier, page 13889
^{2/} Selon le point III de l'article 10 de la loi du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité
^{3/} Selon le point VI de l'article 10 de la loi du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité

Commission nationale de la vidéosurveillance : un premier bilan positif



Le 20 mai dernier, dans les locaux du ministère et sous l'égide de Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, s'est tenue une réunion de la **Commission nationale de la vidéosurveillance** présidée

par Alain Bauer. Etaient présents des présidents des commissions départementales, des préfets ou leurs représentants.

Cette réunion a permis à Michèle Alliot-Marie de rappeler ses objectifs : *"Avec le plan de vidéoprotection que je mets en oeuvre, je veux promouvoir un modèle français de la protection des citoyens, soucieux de conjuguer libertés individuelles et sécurité collective"*.

La ministre a dressé un premier bilan de ce plan dont les résultats, selon le ministère, seraient très encourageants.

Le nombre des équipements et des demandes d'équipements a connu, ces derniers mois, une hausse importante.

L'Etat a contribué, en 2007, au financement de 315 projets, pour un montant total des subventions de 13,4 millions d'euros, soit environ 42 500 euros par projet. 10 000 caméras ont été soumises aux autorisations des préfets en 2007, contre 4 000 en 2006.

Les raccordements entre les centres de supervision et les services de police et de gendarmerie se sont, quant à eux, multipliés : 50 centres étaient raccordés en octobre 2007, un chiffre qui s'élève aujourd'hui à 80 tandis que 143 autres raccordements sont prévus en 2008.

Le ministère a souhaité, par ailleurs, que l'action des commissions départementales et des préfetures soit mieux harmonisée, afin que l'ensemble des citoyens puissent profiter du même degré de protection sur tout le territoire.

Planning formation UCF



NOVEMBRE

J	6	F15 - SIÈGE
M	19	F11 - SIÈGE
M	25	F20 - SIÈGE

DECEMBRE

M	9	F7 - SIÈGE
M	10	F7 Bis - SIÈGE

Pour toute demande d'inscription ou d'information, merci de contacter votre coordinateur services au :
02 43 53 38

F3	Contrôle d'Accès : EDEN
F4	Contrôle d'Accès : TDSI
F7	Intrusion : Centrale Galaxy 2 - HONEYWELL
F7bis	Intrusion : Centrale Galaxy 3 - HONEYWELL

F11	Intrusion : Centrale Domonial - HONEYWELL
F15	Intrusion : PIMA
F20	Intrusion : Centrale Dimension - HONEYWELL

UCF



ADI-GARDINER

ZI des Chanoux - BP15
41-47, rue des Frères Lumière
93334 NEUILLY-SUR-MARNE Cedex
Tél. : +33 (0)1 58 02 02 02
Fax : +33 (0)1 58 02 02 58
Email : info@adi-gardiner.fr
Web : www.adi-gardiner.fr